

## **Motion à l'attention du Conseil Communal de la Ville de Mons concernant la mise en place d'une collecte hebdomadaire des sacs Moka**

Note de synthèse :

Chers collègues,

Il y a près de trois ans, la Ville de Mons adoptait un nouveau schéma de collecte des déchets résiduels, réduisant la fréquence de ramassage des sacs Moka à une fois toutes les deux semaines. Aujourd'hui, le recul est suffisant pour en tirer un premier bilan, et il faut bien constater que cette mesure, pourtant animée de bonnes intentions, ne répond plus aux besoins exprimés par de nombreux citoyens.

Les retours sont clairs : odeurs, nuisibles, manque d'espaces de stockage, surtout en période de chaleur et dans les logements sans extérieur. Ces difficultés quotidiennes appellent à une réévaluation sérieuse de la situation.

Cette motion vise donc à demander au Collège de se tourner vers Hygea pour étudier la faisabilité d'un retour à une collecte hebdomadaire, et d'intégrer cette réflexion dans une stratégie globale de gestion des déchets plus adaptée à notre réalité urbaine.

Il ne s'agit pas de revenir en arrière par principe, mais de corriger ce qui doit l'être, dans l'intérêt des Montoises et des Montois.

Proposition de décision :

Considérant que les sacs Moka constituent un outil essentiel pour la gestion des déchets;

Considérant que les températures plus élevées durant les mois de printemps et d'été entraînent des désagréments notables (odeurs, nuisibles, prolifération bactérienne) en cas de collecte bimensuelle ;

Considérant que plusieurs citoyens ont exprimé leur mécontentement quant à la fréquence actuelle de collecte des sacs Moka ;

Considérant que les quartiers densément peuplés et les personnes vivant dans des logements de petite taille rencontrent des difficultés de stockage des sacs Moka, ce qui complique la gestion de leurs déchets et peut entraîner des nuisances dans les espaces communs, notamment en période de chaleur ;

Considérant que l'augmentation croissante des dépôts sauvages pourrait être significativement réduite grâce à une collecte hebdomadaire des sacs Moka, contribuant ainsi à améliorer la propreté publique et à limiter les nuisances liées aux déchets organiques mal gérés ;

Considérant que l'entretien et la propreté de l'espace public relèvent des prérogatives régaliennes de la commune, et qu'à ce titre, elle se doit d'assurer un environnement sain et salubre pour l'ensemble des habitants

**Le Conseil communal de Mons, réuni en séance publique,**

**Demande**

Que le Collège communal interpelle l'intercommunale de gestion des déchets- Hygea afin :

1. d'évaluer la faisabilité de la mise en place d'un passage hebdomadaire pour la collecte des sacs Moka :
2. d'intégrer cette mesure dans une stratégie plus large d'optimisation de la gestion sur le territoire communal ;